0.a. Objectif

Objectif 4 : Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et à promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie.

0.b. Cible

Cible 4.b: D'ici 2020, augmenter nettement à l'échelle mondiale le nombre de bourses d'études offertes à des étudiants des pays en développement, en particulier des pays les moins avancés, des petits États insulaires en développement et des pays d'Afrique, pour leur permettre de suivre des études supérieures, y compris une formation professionnelle, des cursus informatiques, techniques et scientifiques et des études d'ingénieur, dans des pays développés et d'autres pays en développement

0.c. Indicateur

Indicateur 4.b.1: Volume de l'aide publique au développement consacrée aux bourses d'études, par secteur et type de formation

0.e. Mise à jour des métadonnées

Dernière mise à jour : 09 juillet 2017

0.f. Indicateurs connexes

Indicateurs connexes

Autres indicateurs de l'APD.

0.g. Organisation(s) internationale(s) responsable(s) de la surveillance mondiale

Informations institutionnelles

Organisation(s):

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)

2.a. Définition et concepts

Concepts et définitions

Définition:

Décaissements bruts de l'APD totale de tous les donateurs pour les bourses d'études.

Concepts:

APD: Le CAD définit l'APD comme " les flux vers les pays et territoires figurant sur la liste du CAD des bénéficiaires de l'APD et vers les institutions multilatérales qui sont

- 1. fournis par des agences officielles, y compris les gouvernements des États et des collectivités locales, ou par leurs agences exécutives ; et
- 2. chaque transaction est administrée avec pour principal objectif la promotion du développement économique et du bien-être des pays en développement ; et
- 3. est de nature concessionnelle et comporte un élément de subvention d'au moins 25 % (calculé à un taux d'actualisation de 10 %). (Voir http://www.oecd.org/dac/stats/officialdevelopmentassistancedefinitionandcoverage.htm)

Bourses d'études : Aides financières pour les étudiants individuels et contributions aux stagiaires. Les étudiants et les stagiaires bénéficiaires sont des ressortissants de pays en développement. Les aides financières comprennent des bourses bilatérales pour les étudiants inscrits à un enseignement systématique dans des établissements d'enseignement supérieur privés ou publics pour suivre des études ou des formations à plein temps dans le pays donateur. Les frais de scolarité estimés des étudiants fréquentant des établissements financés par le donateur mais ne bénéficiant pas de bourses individuelles ne sont pas inclus ici, mais sous le poste des frais imputés aux étudiants (code 1520 du secteur CRS). Les frais de formation concernent les contributions pour les stagiaires des pays en développement qui reçoivent principalement une formation non académique, pratique ou professionnelle dans le pays donateur.

3.a. Sources de données

Sources de données

Description:

Le CAD de l'OCDE collecte des données sur les flux de ressources officielles et privées depuis 1960 au niveau agrégé et depuis 1973 au niveau des activités par le biais du système de notification des créanciers (les données du SNPC sont considérées comme complètes depuis 1995 pour les engagements au niveau des activités et depuis 2002 pour les décaissements).

Les données relatives aux bourses ne sont disponibles que depuis 2010, date à laquelle la nouvelle typologie de l'aide a été introduite dans les statistiques du CAD.

données sont communiquées par les donateurs selon les mêmes normes et méthodologies (voir ici : http://www.oecd.org/dac/stats/methodology.htm).

Les données sont déclarées sur la base d'une année civile annuelle par les déclarants statistiques des administrations nationales (agences d'aide, ministères des affaires étrangères ou des finances, etc.

3.b. Méthode de collecte des données

Processus de collecte :

Un déclarant statistique est responsable de la collecte des statistiques du DAC dans chaque pays/organisme fournisseur. Ce déclarant se trouve généralement dans l'organisme d'aide national, le ministère des affaires étrangères ou des finances, etc.

3.c. Calendrier de collecte des données

Calendrier

Collecte de données :

Les données sont publiées sur une base annuelle en décembre pour les flux de l'année précédente. Les flux détaillés de 2015 ont été publiés en décembre 2016.

3.e. Fournisseurs de données

Fournisseurs de données

Les données sont déclarées sur la base d'une année civile annuelle par les déclarants statistiques des administrations nationales (agences d'aide, ministères des affaires étrangères ou des finances, etc.

3.f. Compilateurs des données

Compilateurs de données

OCDE

4.a. Justification

Raison d'être :

Le total des flux d'APD aux pays en développement quantifie l'effort public que les donateurs fournissent aux pays en développement pour les bourses d'études.

4.b. Commentaire et limites

Commentaires et limitations:

Les données du système de notification des créanciers sont disponibles à partir de 1973. Toutefois, la couverture des données est considérée comme complète à partir de 1995 pour les engagements au niveau des activités et de 2002 pour les décaissements.

Les données relatives aux bourses ne sont disponibles que depuis 2010, date à laquelle la nouvelle typologie de l'aide a été introduite dans les statistiques du CAD.

4.c. Méthode de calcul

Méthodologie

Méthode de calcul :

La somme de l'APD est versée par tous les donateurs aux pays en développement pour l'octroi de bourses d'études.

4.f. Traitement des valeurs manquantes (i) au niveau national (ii) au niveaux régional

Traitement des valeurs manquantes :

• Au niveau national :

En raison de la qualité élevée des rapports, aucune estimation n'est produite pour les données manquantes.

• Aux niveaux régional et mondial :

Sans objet.

4.g. Agrégations régionales

Agrégats régionaux :

Les chiffres mondiaux et régionaux sont basés sur la somme des flux d'APD pour les bourses d'études.

5. Disponibilité des données et désagrégation

Disponibilité des données

Description:

Sur la base du bénéficiaire pour tous les pays en développement éligibles à l'APD.

Séries chronologiques:

Les données sont disponibles à partir de 2010.

Désagrégation:

Cet indicateur peut être ventilé par donateur, pays bénéficiaire, type de financement, etc.

6. Comparabilité / Dérogation des normes internationales

Sources d'écarts :

Les statistiques du DAC sont normalisées sur une base d'année civile pour tous les donateurs et peuvent différer des données de l'exercice disponible dans les documents budgétaires de certains pays.

7. Références et documentation

Références

URL:

www.oecd.org/dac/stats

Références:

Voir tous les liens ici : http://www.oecd.org/dac/stats/methodology.htm